

Note de commentaires sur l'évaluation du programme *Acteurs Solidaires* 1996-2000

Comme suite à la remise du rapport final d'évaluation du programme *Acteurs Solidaires* 1996-2000, le CRID a rédigé les remarques suivantes, à la fois appréciation de l'évaluation proprement dite et commentaires sur les recommandations des évaluatrices.

Considérations générales sur le rapport d'évaluation

La mission d'évaluation a été réalisée avec un grand soin, d'autant plus notable qu'il était difficile de mener un tel travail sur un programme terminé depuis un certain temps, alors que le programme suivant était en cours. Le CRID souligne également la qualité de la collaboration entre les évaluatrices et les responsables du programme, anciens et actuels, au cours de la mission. Il est donc très satisfait de cette évaluation, et en accord avec la plupart de ses diagnostics, conclusions et recommandations, dans l'optique notamment du second programme *Acteurs Solidaires* en cours de réalisation.

Les évaluatrices ont bien saisi l'essence du programme. Cela se ressent dans le rapport, qui définit avec précision le contexte de la conception et du déroulement du programme, ses contours et son contenu pour en proposer une analyse ainsi que des suggestions stratégiques et opérationnelles éclairantes pour la seconde phase du programme. En effet, il était bien stipulé que cette évaluation concernerait la première phase d'*Acteurs Solidaires* (1996-2000) tout en vérifiant dans quelle mesure les acquis et difficultés rencontrés avaient été intégrés dans la seconde phase (lancée en janvier 2002). Le CRID a apprécié le lien entre ces deux phases, permettant d'observer, pour chaque élément considéré par l'évaluation, s'il avait - ou non - évolué dans le sens préconisé.

De fait, et ce sont là les deux principales sources de satisfaction du CRID, le rapport d'évaluation expose les éléments positifs qui ressortent du premier programme, tout en montrant comment le second a d'ores et déjà corrigé certaines de ses faiblesses et s'est adapté à l'évolution du contexte français de la solidarité internationale.

Du point de vue du CRID, les termes de référence définis préalablement au travail d'évaluation ont été parfaitement pris en compte. Ces derniers ayant été spécifiés dans la perspective de l'actuel programme *Acteurs Solidaires*, les résultats de l'évaluation seront directement exploitables par le CRID. En terme d'impact, ce travail aura donc des prolongements importants dans la conduite du second programme.

En complément à ces quelques éléments généraux, voici maintenant quelques commentaires sur les recommandations émises dans le rapport. Nous précisons ici celles qui ont été mises en œuvre par le programme actuel, celles qui pourront y être intégrées et celles dont l'application s'annonce plus délicate ou que nous ne retenons pas.

Recommandations stratégiques

L'importance d'un appui à la structuration régionale des acteurs de la solidarité internationale, soulignée dans le rapport, fait partie des éléments que le comité de pilotage du programme avait relevés dès 1999. Aussi cette dimension avait-elle commencé à mûrir avant même l'achèvement de la première phase d'*Acteurs Solidaires*. Dès lors, l'introduction d'un volet spécifique sur l'appui aux concertations inter-ASI régionales s'était faite naturellement dans le nouveau dossier *Acteurs Solidaires* rédigé et déposé en 2000. En 2002, année 1 de la deuxième phase du programme *Acteurs*

Solidaires, cela a permis de soutenir quatre dynamiques régionales (soutien sur deux années consécutives), le CRID ayant fait le choix politique d'appuyer les regroupements exclusivement associatifs et non les réseaux multi-acteurs (ASI, collectivités territoriales, universités etc.).

S'agissant du lien entre les différents programmes d'éducation au développement, de nombreuses démarches ont été initiées depuis début 2002 - notamment une rencontre de ces programmes promue par le CRID -, l'objectif étant de parvenir à cette nécessaire cohérence globale à laquelle renvoie l'évaluation. Le premier constat qui s'impose est que, à l'inverse de l'éparpillement qu'ils peuvent donner à voir, ces programmes aux contours clairement définis ont une réelle complémentarité et sont dépourvus de toute relation concurrentielle, chacun ayant des spécificités propres (public cible, thème, agenda). En revanche, ils pâtissent d'une image encore trop confuse auprès des militants en région, qui ont parfois du mal à distinguer "qui fait quoi" et "qui propose quoi". Preuve qu'une communication globale s'avère effectivement nécessaire. C'est en ce sens que le CRID a élaboré et diffusé largement un document précisant, pour chaque programme, quel était son périmètre d'action.

Le rapprochement à l'œuvre entre ces différents programmes permettra d'aller plus loin dans leur mise en synergie, avec notamment la création d'une véritable plate-forme française d'éducation au développement. Toutefois, celle-ci a pour objectif premier d'améliorer la cohérence et la complémentarité de ces programmes pour, ensuite, devenir une force de proposition et de négociation vis à vis des pouvoirs publics sur la question de l'éducation au développement. Dans une phase ultérieure, il sera peut-être envisagé de mutualiser certains outils de ces différents programmes.

L'idée d'un choix qui serait effectué à l'échelon régional pour les campagnes à relayer est intéressante, mais son application apparaît pour l'heure incertaine. Peu nombreuses en effet sont les régions disposant d'un cadre suffisamment construit pour effectuer cette priorisation et en assurer le suivi. Qui plus est, les relais locaux/régionaux de plusieurs associations membres du CRID sont, par la participation même de leur siège à telle ou telle campagne, engagées de fait à les relayer.

L'appui méthodologique préconisé par les évaluatrices s'opère dans certains cas, mais toujours de façon informelle, en fonction des demandes des acteurs locaux. Cela consiste généralement en un appui pour identifier des associations partenaires ou des intervenants, suivant les thèmes abordés. Mais il est à noter que la plupart des acteurs locaux commencent à avoir une bonne pratique des actions menées en multipartenariat et ne sont que rarement demandeurs de conseils en matière d'organisation. En outre, ils connaissent très bien le tissu associatif et militant local. Quant aux éventuels questionnements concernant les méthodes, outils ou formations, le CRID n'est pas le mieux placé pour y répondre et s'en remet aux centres du réseau Ritimo, lieux-ressources irremplaçables à l'échelon local.

En matière d'animation, le CRID a réussi à fidéliser un nombre croissant de militants autour de son université d'été qui se tient tous les deux ans. L'année 2002 a marqué un tournant du point de vue aussi bien de l'ouverture à d'autres réseaux que de la participation du public. Devenue un événement-phare pour les acteurs de la solidarité internationale, elle s'inscrit bien évidemment dans une perspective d'évolution qui se traduira en 2004 par une dynamique d'ouverture plus importante encore. La déclinaison européenne d'une telle initiative, telle que suggérée dans l'évaluation, n'est pas encore d'actualité, mais le prochain programme d'éducation au développement du CRID (voir point suivant) pourrait intégrer cette dimension dans ses activités. Qualitativement, l'édition 2002 de cette université d'été a progressé par rapport à 2000, aussi peut-on parier sur une édition 2004 plus aboutie encore.

L'organisation de séances d'animation autour de la parution de certains numéros des *Cahiers de la Solidarité*, afin de favoriser l'ouverture de la réflexion et des cadres d'analyse, est une idée que le CRID trouve intéressante et relativement facile à mettre en œuvre.

Le CRID prévoit de déposer une demande de cofinancement auprès de l'Union européenne fin 2003, pour un projet appelé à prendre la suite d'Acteurs Solidaires dès janvier 2005. Actuellement en gestation, ce projet n'a pas envisagé de lien direct qui pourrait s'établir entre des groupes locaux d'ici et d'autres pays de l'Union européenne. Si des démarches communes paraissent envisageables dans le cadre d'une université d'été, la relation étroite que préconise le rapport d'évaluation relève de

perspectives à moyen terme plutôt qu'à court terme. Comme le souligne l'évaluation, un tel montage institutionnel serait en effet complexe et nécessiterait une bonne connaissance préalable des réseaux potentiellement partenaires.

Recommandations sur les activités d'appui aux pôles locaux

Le fonds d'appui proposé par le programme dans la première phase aurait souffert d'une publicité insuffisante sur son existence. Le problème semble en partie résolu dans la deuxième phase d'*Acteurs Solidaires*, avec le développement d'un outil de communication dynamique, *Crid'Infos*, qui diffuse une information quasi-permanente sur le programme et ses différents volets d'activités. La plus grande visibilité du CRID à l'heure actuelle, qui se traduit notamment par une consultation en hausse de son site web, permet aussi au programme d'être mieux connu et identifié.

L'une des idées-forces du programme *Acteurs Solidaires* étant de soutenir des initiatives locales, le rapport d'évaluation suggère, afin d'en renforcer l'envergure et donc l'impact, d'accompagner et appuyer les groupes locaux dans leur recherche de financements locaux et régionaux. Jusqu'à présent, le programme *Acteurs Solidaires* s'est toujours attaché à jouer ce rôle de conseil et d'accompagnement de manière orale, sans pour autant proposer de formation pratique. Le nouveau programme rend possible l'organisation de telles formations (dont la mise en œuvre pourrait être confiée à Coordination SUD), mais il n'a jamais été sollicité en ce sens par les acteurs locaux. Il est vrai que ces derniers peuvent trouver localement des compléments d'information dans des lieux-ressources du type Ritimo. D'ailleurs, les bilans financiers des pôles d'initiatives font de plus en plus souvent apparaître des financements publics locaux ou régionaux, ce qui atteste d'une bonne connaissance par les acteurs locaux des mécanismes de financements qui leur sont accessibles.

En revanche, l'idée d'appuyer une action d'envergure menée par plusieurs groupes locaux d'une même région, permettant d'envisager un impact public plus important, apparaît judicieuse et réalisable. Le programme travaillera dans ce sens.

Sur la question des postes salariés, notamment jeunes, nécessaires à la dynamisation des réseaux locaux, le CRID apporte une réponse double. En premier lieu, il a mandaté la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), via coordination SUD, pour suivre le problème des contrats aidés (emplois jeunes, contrats emploi solidarité etc.) qui se posera de façon aiguë à partir de décembre 2003. Dans l'état actuel des choses, seule une mobilisation et une pression collectives sont à même d'amener des évolutions plus favorables. En second lieu, sollicité par ses associations membres qui ont beaucoup misé sur le dispositif "Nouveaux services emplois jeunes", le CRID a créé un groupe de travail interne chargé de suivre la question et d'envisager des solutions collectives pour son réseau. Cette question est en effet cruciale pour des associations dont l'avenir même est lié à leur capacité de renouvellement des forces militantes.

Le lien entre les programmes *Acteurs Solidaires* et *Terre d'Avenir* est systématique pour chaque pôle d'initiatives, puisqu'*Acteurs Solidaires* participe à l'alimentation (et à la promotion) de la base de données d'échanges d'expériences créée par *Terre d'Avenir* - base de données dont le CRID encourage l'utilisation par les groupes locaux. Mais ce lien n'est pas celui préconisé dans le rapport d'évaluation, qui le situe davantage comme une aide au montage d'actions (conseils en outils, méthodes, personnes ressources). Toutefois, l'articulation entre les deux programmes ne pourra que se renforcer, le programme *Terre d'Avenir*, désormais hébergé au CRID, étant appelé à devenir la plate-forme française d'éducation au développement. Cependant, il n'y aura vraisemblablement pas d'évolution dans le sens que promeut le rapport d'évaluation.

La création d'une base de données de personnes et organismes ressources répond sans doute moins à une nécessité. Etant donné la diversité des thèmes potentiellement abordés et la répartition sur tout le territoire des actions organisées, mettre en place une base de données serait fastidieux et ne remplacerait sans doute pas le contact direct que nous pouvons nouer avec les acteurs locaux pour

les aider à identifier des intervenants. Suivant les thèmes, nous sommes également amenés à orienter les acteurs locaux vers les bases de données d'associations telles que Ritimo, Solagral ou encore l'Aitec. De façon plus globale, cette question relève d'abord du programme *Terre d'Avenir*.

Enfin, l'idée d'affecter un correspondant particulier à chaque pôle d'initiatives soutenu, pour excellente qu'elle soit, pourrait s'avérer difficile à concrétiser du fait de l'emploi du temps chargé des personnes susceptibles d'être sollicitées. La faisabilité de cette initiative mérite d'être évaluée.

Recommandations sur les activités éditoriales

Les publications ont d'ores et déjà fait l'objet d'évolutions allant dans le sens évoqué dans les recommandations. Les *Cahiers de la Solidarité* ont bénéficié d'un léger lifting en 2001, sans doute est-il possible de pousser plus loin ce travail afin de les rendre plus attractifs et lisibles - quoique la version actuelle semble globalement rencontrer l'adhésion des lecteurs. Il est à noter que cette dimension laisse une large place à la subjectivité, les appréciations des uns ne correspondant pas forcément à celles des autres. Parvenir à une charte graphique commune aux publications du CRID doit en revanche être un but à atteindre afin de trouver une certaine unité. Sur l'aspect rédactionnel, il est plus difficile d'arriver à une unité de ton et de style compte tenu de la diversité des sujets traités, de leurs angles d'approche variés et, surtout, des rédacteurs impliqués - chacun ayant son propre style et sa propre façon d'aborder ces questions. Afin d'améliorer l'accès à ces documents, ils seront mis en ligne sur le site web du CRID.

La revue *Cridéchos* a été supprimée, pour les raisons évoquées dans le rapport d'évaluation. Sa principale raison d'être a été définitivement mise à mal par l'apparition de la lettre d'informations électronique, *Crid'Infos*, dont la périodicité est plus adaptée à la diffusion d'informations liées à une certaine actualité. Cette lettre sera retravaillée du point de vue graphique, de manière à présenter un aspect plus attractif qui lui permettra d'être imprimée et diffusée là où le manque d'un support papier se fera sentir. Par ailleurs, le CRID est entré dans le comité de rédaction de la revue *Peuples en Marche*, dans laquelle il propose notamment des informations régionales autrefois présentes dans *Cridéchos* mais qui, aujourd'hui, ne rentrent pas dans le cadre de *Crid'Infos*. Cet espace fera valoir l'actualité du programme *Acteurs Solidaires* et des associations membres du CRID.

Le site Internet a vocation, comme le suggère le rapport, à devenir plus interactif qu'il ne l'est actuellement. L'idée de forums pourrait être testée sur la base de discussions internes aux membres du CRID autour des groupes de travail. Le site proposera également en téléchargement un certain nombre de documents et dossiers du CRID.

L'idée d'une campagne de communication institutionnelle forte telle que recommandée dans le rapport d'évaluation, ne paraît pas très utile. En effet la dynamique du CRID et le rythme qu'a trouvé le programme *Acteurs Solidaires* au terme de la première année portent notablement leurs fruits. Certes la diffusion continue d'une information sur le programme est indispensable, mais les canaux d'information mis en place progressivement courant 2002 et, plus récemment, la participation du CRID à la revue *Peuples en Marche*, sont des éléments forts et permanents de communication pour *Acteurs Solidaires*. Les "tournées" en province tout comme les campagnes dans la presse semblent dès lors peu adéquates pour soutenir un programme qui serait en incapacité de faire face aux retombées d'une telle animation, d'un point de vue financier (enveloppe budgétaire des pôles d'initiatives limitée) autant qu'humain (suivi des sollicitations).

Recommandations sur le financement

Le financement a bien été pointé comme une question névralgique pour le CRID, puisque c'est la pérennité même de la structure qui est en jeu. Les pistes évoquées par les évaluatrices font toutes partie de l'agenda du CRID relativement à cette question. La plupart de ces pistes (celle du financement des coordinations d'ASI notamment) relevant en grande partie d'actions de lobbying auprès des pouvoirs publics français et européens, il n'est cependant pas question pour le CRID d'avancer seul sur ce point. C'est en lien avec Coordination SUD que ces démarches doivent s'effectuer.

Il est à noter que les cotisations des membres ont été réévaluées fin 2002 de manière à avancer vers la prise en charge, par les seules cotisations, de la base minimale de fonctionnement du collectif. L'adhésion au CRID de dix nouveaux membres en 2002 et celle probable de dix autres associations courant 2003, va également dans ce sens.